L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 27 AOUT 1889.

Le juge E. Bermudez.

Nous traduisons les lignes suivantes du *Galignani's Messenger* (Paris 14 août), journal d'une grande et légitime autorité, et dont la fondation remonte à l'année 1814 :

"Un éminent juriste du Sud est arrivé récemment avec sa famille à Paris, afin de venir rétablir sa santé, quelque peu atteinte par de laborieux travaux professionnels. Je veux parler du juge Edward Bermudez, Chief Justice de la Cour Suprême de la Louisiane, qui, sur l'invitation spéciale de M. Barbier, premier Président de la Cour de Cassation, occupait, l'autre jour, un siège à la droite du magistrat le plus élevé dans la judicature de la France.

"Un ou deux jours après, le juge Bermudez recevait la même distinction de M. Loew, président de la Chambre Criminelle à Paris, et de M. Horteloup, président de la Cour d'Assises, avec lequel le juge Bermudez est lié depuis longtemps.

"Le juge Bermudez est tout spécialement qualifié pour apprécier et suivre de près avec intérêt la procédure française, car il vient d'un État de l'Union Américaine où la loi civile, dans tout ce qui concerne les relations domestiques, dérive et de la législation française et de la législation espagnole, France et Espagne ayant gouverné autrefois cette partie des Etats-Unis.

"L'honneur ainsi fait au Chief-Justice Bermudez est non seulement un acte gracieux et notable de courtoisie judiciaire d'un pays envers un autre, mais encore un juste hommage rendu à celui qui en a été l'objet, et que, dans le Sud, on range parmi les meilleurs légistes du Nouveau-Monde. En effet, le Chief-Justice, après avoir pratiqué au barreau de la Nouvelle-Orléans durant un quart de siècle, fut posté, il y a quelque dix ans, à la haute position qu'il occupe actuellement avec un talent et une intégrité signalés."

Excursion.

L'excursion organisée par le Phœnix Benevolent Association était en trop bonnes mains pour que le succès ne fût pas certain. Ce succès a été complet en tous points et le souvenir de cette journée de dimanche conseillera sans doute à ses meneurs de donner d'autres fêtes.

A coup sûr cette belle société n'a pas besoin de chercher des moyens de propagande. La sienne est complète; nulle plus qu'elle n'est prospère et chaque jour ce sont nouvelles demandes d'initiation qui lui arrivent. Mais enfin ses charges sont souvent lourdes; la libéralité avec laquelle elle fait le bien, veut que sa caisse soit toujours largement pourvue.

Or les excursions comme celle de dimanche dernier sont un plaisir trop réel, pour qu'elles ne lui soient pas aussi bonne source de recette.

Celle là a eu lieu sur un splendide steamer le *Dacotah* qui, tout pavoisé, tout pimpant, a laissé le quai, au pied de la rue du Canal, à huit heures précises. Il était bien peuplé au départ, nous vous l'affirmons; il y avait là une houle de tête et cependant il a fallu faire halte à la hauteur de l'Avenue Jackson, afin d'embarquer encore une foule considérable, qui n'entendait pas perdre la journée qu'elle s'était promise.

Le temps était superbe, le Mississipi en excellente humeur, calme, berçant; et au bout de quatre heures, trop vite écoulées, on arrivait au Oakland Grove, le lieu de destination; un admirable bois de chênes ombreux, d'un vert vif; une décoration plantée par cette Nature qui s'entend si adorablement à la mise en scène.

Lorsque, quatre heures durant, on a respiré à pleins poumons, bu les brises du fleuve, l'estomac, sous l'effet de cet apéritif, réclame ses droits et c'est fort allègrement qu'on entend l'appel du dîner.

Donc on n'a pas fait attendre les excursionnistes; à une heure le repas appelait à la manœuvre tout ce gai bataillon.

Ils ont tous fait leur service irréprochablement, croyez le. Du reste, le menu était fort tentant, et nous regrettons de ne pas l'avoir sous la main, afin de le placer ici, ne fût-ce que pour vous causer l'envie d'assister à la prochaine excursion du Phœnix Benevolent Association.

Il va sans dire qu'on a beaucoup et joyeusement toasté et que d'heureuses improvisations ont pétillé du vin.

Le président de la Société surtout, M. Salvant, a prononcé une allocution fort bien dite, où il a parlé avec abondance, avec une légitime fierté, de l'association et de son objet.

Au cours de la fête on a présenté à M. Emile J. André, ex-trésorier, un élégant parapluie, prix destiné au membre qui aurait placé le plus grand nombre de billets d'excursion.

Il ne s'est pas exclamé, renouvelant le mot fameux du comte de Rambuteau : Ce parapluie est le plus beau jour de ma vie! mais il paraissait fort heureux d'être ainsi le champion des placeurs de tickets. La soie du dit pépin est de vaillant grain, et nous espérons que cet ami, bien vrai, puisqu'il s'affirme surtout aux mauvais jours, l'abritera durant de longues années.

Le retour en ville a été charmant comme l'aller.

Les officiers du Phœnix Benevolent Association sont :

MM. H. S. Salvant, président; W. H. Volker, 1er vice-président; J. A. Wagner, 2d vice président; Charles Hogan, secrétaire aux minutes; Paul N. Verneuille, secrétaire aux finances; H. W. Ahlert, trésorier; N. Maitre, grand marshal; L. Henderson, gardien, F. C. Juul, collecteur; J. T. Jackson, médecin; H. L. Franz, entrepreneur de pompes funèbres.

Le comité d'organisation était ainsi composé : MM. Stuart Moody, chairman; Horace S. Salvant, ex-officio. Paul N. Verneuille, Henry Zunck, John A. Wagner, Fred Miencee, J. C. Cullen, Charles Vain, Ernest Dagoret, T. C. Juul.

M. Edison à Paris.

Nous lisons dans divers journaux parisiens que M. Edison, l'une des plus puissantes organisations que nous sachions, est, à cette heure, l'un des personnages qui attirent le plus d'attention à Paris, où se sont pourtant donné rendez-vous tant et tant de célébrités.

Nous comprenons sans peine pareille admiration et la feuille parisienne qui demandait, l'autre jour, que l'on fit à Edison la réception que l'on accorde aux têtes couronnées.

La simplicité et la modestie sont caractéristiques du merveilleux inventeur; il fait tout bruit, toute notoriété.

Récemment il se préparait, dans son appartement de l'Hôtel du Rhin, à se rendre à un dîner donné par le ministre des Etats-Unis, M. Whitelaw Reid, lorsqu'un ami lui dit :

Vous oubliez quelque chose, tout-à-fait de tenue pour vous rendre chez M. Reid.

—Quoi donc ?

—Votre ruban de la Légion d'honneur.

—Ma foi, je vous avouerai que je n'en ai pas.

—En voici un, s'empresse de répondre Mme Edison, et aussitôt elle le fixa à la boutonnière de son mari.

Le soir, dans les salons du ministre américain, un diplomate correct, qui sait que M. Edison est, non pas chevalier, mais officier de la Légion d'honneur, vint à lui, en tenant une rosette qu'il substitua au simple ruban rouge. Et pour la première fois, à Paris, M. Edison rentra chez lui, bien en règle avec sa décoration.

A ce même dîner assistaient, entr'autres, avec Edison, MM. Edouard Bermudez, Chief Justice, Russell Harrison, fils du Président des Etats-Unis, Rathbone, Consul-général, Henri Vignaud, premier secrétaire de la Légation Américaine, Auguste Bartholdi, Henri Cernuschi, E. J. Boulatour, Pex-ministre, Perry Belmont, Henry Haynie, P. E. Studebaker, Campbell Clarke, Hammer, Bishop.

Le Sénateur Lafayette était parmi les invités, mais, à la dernière heure, il avait envoyé un télégramme exprimant le regret d'être retenu à la Haute Cour, au Luxembourg, par le procès du Général Boulanger.

Un monsieur, qui a perdu sa femme depuis quelques mois, reçoit la visite d'une personne qui croit de son devoir de lui adresser quelques compliments de condoléance.

—Ah! le moi est réparé, répond gaiement le monsieur.

—???

—Oui, je suis remarié.

A l'école.

Un des jeunes, aux allures les plus [illegible], [illegible] répondre le mot, [illegible].

—Ah! dit son adversaire en se levant, si monsieur avait vécu au temps du siège de Troie, ce n'est certainement pas Agamemnon qui eût eu le commandement de l'armée grecque!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1889.—Indications: Pour la Louisiane : Beau temps excepté averses locales sur la côte, température stationnaire, vents d'est.

Température du 26 août 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	79	26
Midi	88	31
3 P. M.	88	31
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.

Alexander Collins à Mme Rosa Gurdy.

Naissances.

Mme Thomas O'Neil, une fille.
Mme Albert Lavigne, une fille.
Mme George H. Dutchman, une fille.
Mme Joseph F. Roth, un garçon.
Mme J. T. Delery, une fille.
Mme Louis Laine, une fille.
Mme Frederick T. Pappe, un garçon.
Mme Guiseppe Bologna, une fille.
Mme Arthur L. Martin, un garçon.

Décès.

John Long, 63 ans, 285 1⁄2 rue Sud Liberté.
Julius J. F. Fuhs, 2 mois, 190 rue Poydras.
Mme Lucy J. Boyle, 67 ans, Hôtel Dieu.
Robt Smith, 58 ans, coin Gravier et Liberté.
Nelly Hill, 2 ans, Asile des Orphelins Protestants de la rue Septième.
Mme Alexandre Cartelin, 24 ans, coin Chartres et Espagne.
Joseph Daley, 50 ans, 118 rue Annonciation.
John N. Powell, 10 mois, 67 1⁄2 rue Mary.
Frank Krupp, 36 ans, 533 rue Chippewa.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

A. Agusti à Mlle P. A. Clanton, un terrain borné par les rues Peniston, Laurel, Constance et Général Taylor, $450.

L. Talazac à F. L. Fontenot, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts, Pologne et Kentucky, $400.

C. L. Hunter à H. Meyer, sept terrains bornés par les rues Clara, Melpomène, Willow et Thalie, $1,000.

F. Vargas à P. A. St-Cyr, deux terrains bornés par les rues Espagne, Solidelle, Prosper et Washington Walk, $100.

Cour Civile.—Geo. Wilson contre la Southern Pacific RR. Co. pour $900.

Citizens Bank contre Mlle Laura A. Lagett pour $1,345.

Mme Eva Jones, femme de J. L. Lyons contre J. N. Hardy, trésorier de la ville pour empêcher une vente pour taxes.

Lizzie Yarken contre J. P. Prats, son mari, pour obtenir la séparation.

Marie Louise Estelle Guesnon et sa sœur demandent l'émancipation.

Agnès Donnelly contre Alphonse Phillips en recouvrement de $1,500.

Cour Criminelle.

—Section B.—

John Scott, port d'armes cachées, $2 50 ou 24 heures. Jos. Dupas, vol avec effraction, 6 mois. Robt Julian, attaque $5 ou 48 heures.

H. Desmukes, abus de confiance, affaire renvoyée.

Fred. Bloom, port d'armes cachées, 10 jours.

Frank Cussia, Chas. Campbell, Joe King, même délit, même peine.

Warren Power, voies de fait, 3 mois.

Benj. Evans, voies de fait, 1 mois.

Première cour de recorder.—Lizzie Washington et Kittie Moses, accusées de l'empoisonnement de Moses Passon ont été renvoyées en prison, sans être admises à fournir caution, après leur comparution préliminaire devant le recorder Murphy.

Un audacieux malandrin.—L'avant-dernière nuit, un de ces coupeurs de bourses dont la hardiesse ne recule même pas devant l'assassinat, a assailli, à l'angle des rues Royale et Bayou, un individu dont on ignore le nom et qui regagnait tranquillement sa demeure. L'attaque ayant pour mobile le vol, le bandit s'est jeté sur sa victime et l'a presque égorgée pour lui mieux retourner les poches. Au dire des personnes du quartier que les cris du malheureux inconnu avaient appelées sur leurs balcons, la lutte a été longue, opiniâtre. La police, comme c'est trop souvent le cas, n'était pas là pour prêter main-forte à l'infortuné noctambule.

Cette partie de la ville semble être délaissée de la police; ce n'est qu'à de rares intervalles qu'un agent de la sûreté s'y promène. Il y a bien un gardien privé dans le voisinage; mais sa ronde est grande, et si actif qu'il soit, les malfaiteurs peuvent aisément se soustraire à sa surveillance et exercer leur coupable industrie.

Celui de l'autre soir restera, sans doute, impuni, car à peine son méfait accompli, il prenait la fuite et, à la faveur de l'obscurité, pénétrait dans la cour d'une fabrique d'eau minérale du voisinage, escaladait plusieurs murs, et se dérobait à toutes recherches.

Disparition.—Un nommé Joseph Basile, âgé de 23 ans, charretier de M. Joseph Burk, a disparu depuis vendredi avec une somme de $55 appartenant à son patron qui la lui avait confiée pour payer le transport de marchandises.

Or le conducteur, après avoir prétexté l'encombrement des abords de la voie pour le déchargement des marchandises, est retourné chez son patron, disant qu'il avait payé le transport et qu'il retournerait plus tard opérer le déchargement. Basile fut envoyé à la gare du Texas Pacific avec l'argent nécessaire pour se faire livrer d'autres marchandises, mais il n'a pas reparu, et lorsqu'on l'a vu pour la dernière fois il partait à pied sur la ligne du Texas Pacific. On pense qu'il est occupé sur quelque plantation.

Contrefaçon.—Il y a eu inondation dans l'Ouest de faux billets de $2 dont l'émission a été signalée au chef John S. Bell. La contrefaçon est très imparfaite et le billet est reconnaissable à première vue, tant par l'absence de certains signes que par la mauvaise exécution de certains autres.

Tentative de suicide.—Hier matin, un barbier du nom de Chas Daunoy, qui habite rue Ste-Anne No 204, a essayé de se suicider avec du chloroforme, dans sa boutique, encoignure Claiborne et Orléans. Grâce aux soins des Etudiants, il n'y a point réussi.

Une opération à l'Hôtel-Dieu.—M. J. N. Hardy, trésorier de la ville, a subi hier, à l'Hôtel-Dieu, l'extraction d'un abcès au côté, dont il souffrait depuis longtemps. L'opération a été faite avec succès par les docteurs Miles et Souchon.

Chute.—Hier soir, à 7 heures, Wm Dendinger, âgé de 12 ans, qui s'amusait à grimper dans un arbre, dans sa cour, rue Félicité, près Laurel, est tombé sur le pavé et s'est fracturé la jambe gauche en deux endroits. Il s'est en outre blessé à la tête assez grièvement. Les Etudiants n'ont pas voulu se prononcer sur son état.

Voies de fait.—Hier, un nommé Eugène Poincy, âgé de 30 ans, habitant rue Annette, No 3, avec un nègre du nom de Janville, a été enfermé dans une chambre par une négresse, Rosa Bayon, qui lui a cassé plusieurs dents et le bras gauche en deux endroits avec un instrument contondant. Poincy a été emmené à l'hôpital et Rosa Bayon au poste de police avec Janville Dauphine comme complice.

Autre accident.—Hier soir à 4 heures, un nommé Wm. Butnay, âgé de 45 ans, employé à la boutique de forgeron de P. McGinnis, encoignure Tchoupitoulas et Religieuse, a reçu sur le bras une machine qui a cassé ce membre. L'ambulance a été appelée, mais ne s'est pas rendue dans ce quartier où elle a été trop souvent appelée inutilement. En conséquence le blessé a été mis dans un char et amené à l'hôpital.

Affaires municipales.—Les locataires des quais ont l'intention de signer avec M. Rittenhouse Moore, de Mobile, Ala., un contrat de $18,000 pour le dragage des abords des quais.

Le Maire les a informés d'avoir à donner aujourd'hui au Conseil une preuve de leur intention de se conformer à leur contrat sous peine d'y être forcés par les mesures que le conseil a décidé de prendre.

La bibliothèque de l'hôtel de ville vient d'être transformée à son grand avantage par une foule de petites réparations depuis longtemps nécessaires.

Le comité du budget s'est réuni hier et a accordé à M. Chas. Worth une réduction sur les taxes de 1888.

La demande d'annulation de certains assessments faite par MM. W. P. Nicholls, W. E. Dodsworth et Espy Williams a été référée à l'avocat de la ville.

Accident.—Hier matin, entre 10 et 11 heures, Mme Mary Schultz, âgée de 22 ans, habitant rue Dauphine, près Jeanne, a été renversée par un char de la ligne Levée et Carrolton dont les roues lui ont passé sur la jambe gauche, y laissant une [illegible] trace.

Fred. Remer, le conducteur du char, a été arrêté et Mme Schultz amenée à l'hôpital.

Paragraphes.—La compagnie du chemin de fer [illegible] et Ohio vient de se décider à compléter le chantier de terre par le [illegible] [illegible] [illegible] de ses locomotives. [illegible]

Cincinnati, Oct. 10th, 1888.

Wolf & Randolph, Philada.—Gentlemen:—I used Acme Blacking about a year ago but became disgusted and quit. Two months ago I met a friend whose shoes were strikingly handsome, and asked him, "What kind of blacking are you using?" "Wolf's Acme Blacking," he replied. "Bad stuff," said I. "Not a particle! When I bought the first bottle three years ago, I carefully read the directions and followed them." "Directions! I never thought of that." I bought a bottle right then and there, took the wrapper off the neck of bottle, followed those directions and admit, "What a Fool I was." Acme Blacking is all you claim for it.

The Best Blacking for Men, Women and Children.

la fumée, et de petits charbons qui incommodent les voyageurs. Il est probable que les autres compagnies adopteront le même système.

—M. James Babled, fort connu dans le monde commercial, et qui, depuis plusieurs années, était employé au *Times-Democrat* comme aide du reporter financier et commercial de ce journal, est allé, au grand regret de ses nombreux amis, qui font des vœux pour sa réussite, se fixer à Dallas, Texas.

—De la disparition de M. A. Philips, notaire, il résulte que M. Léopold Weil a découvert que certaine inscription hypothécaire pour $14,000, qu'il croyait être une première inscription, n'est qu'une seconde hypothèque, la première étant de $18,000 et les titres en étant falsifiés. On pense que le produit de la vente des propriétés hypothéquées suffira au paiement des deux hypothèques. On croit que M. Philips est en Angleterre.

—Un nommé C. Stucke est mort d'une attaque d'épilepsie, rue d'Orléans, No 122.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 25 août—Le bruit court que le général Boulanger, cédant à de pressantes sollicitations, viendra à Paris pour s'y faire juger avant la date des élections.

Les Boulangistes ont eu aujourd'hui une assemblée orageuse, dont le but était de discuter le choix des candidats à la prochaine élection générale.

M. Laguerre y a déclaré que, quoique l'ami personnel du général Boulanger, il n'était cependant nullement disposé à le suivre aveuglément.

Son vœu, avant tout, a-t-il dit, est de voir triompher les idées que représente M. Boulanger.

Le meeting s'est terminé en désordre et l'on n'a pas fait choix de candidats.

Paris.

Paris, 25 août—Le fils cadet du czar est arrivé aujourd'hui à Paris.

—On rapporte l'acceptation du compromis par lequel les directeurs de l'ancien Comptoir d'Escompte s'engagent à payer six millions de francs à la Banque de France, afin de couvrir les pertes subies; et de plus, quatorze millions seront employés à former une nouvelle Société Immobilière, dont les actions seront divisées entre les actionnaires de l'ancien Comptoir d'Escompte; le rachat devant être opéré à 650 francs, en soixante-quinze ans.

Radié.

Paris, 26 août—Le Conseil de la Légion d'honneur a biffé de l'Ordre les noms du général Boulanger et du comte Dillon.

Pape et Czar.—Nouvelles diverses.

Londres, 25 août—Le correspondant du *London Times* à Saint-Pétersbourg écrit qu'on annonce officiellement que le départ du Czar est ajourné à quelques jours.

Le correspondant du *Chronicle*, à St-Pétersbourg aussi, écrit que le Czar et sa famille sont partis pour Copenhague dimanche. Ils ne seront pas de retour avant octobre. Le Czar ne visitera que Berlin.

D'autre part, le correspondant du même *Chronicle*, à Rome, affirme qu'on s'occupe des préparatifs du départ du Pape de Rome.

Les ouvriers en grève des docks, à Londres, se sont rendus processionnellement aujourd'hui au East End au Hyde Park, où ils ont tenu un meeting. Du haut de plusieurs estrades des orateurs ont harangué l'assistance. On a adopté des Résolutions conseillant le maintien de la grève.

—Des dépêches venant d'Egypte disent que la famine sévit à Khartoum, Kassala et autres villes riveraines. Il en est qui vont jusqu'à se nourrir de cadavres.

D'un peu partout.

Berlin, 25 août—La *North German Gazette*, revenant au sujet de l'expédition de secours à Emin, insinue que le Dr. Peters aurait poussé celle-ci au-delà de la sphère des intérêts allemands.

On prépare le vieux palais de Postdam pour la réception du czar.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne y sont arrivés aujourd'hui.

Bruxelles, 25 août—On annonce positivement que le duc de Nassau est fiancé à la princesse Marguerite, de Prusse.

Calcutta, 25 août.—Le gouvernement projette de convertir en une route militaire le track, du lac North Wular à Gilgin, destiné actuellement au transport des bagages et des animaux. Les journaux nationaux protestent; ils disent que c'est là une mesure tendant à voiler un plan d'annexion.

Copenhague, 25 août.—La princesse de Galles et ses filles, les princesses Victoria et Maud, sont arrivées ici aujourd'hui.

Louis Kossuth.

Londres, 25 août—La date d'aujourd'hui, anniversaire de la naissance de Louis Kossuth, le grand patriote hongrois, a été célébrée à Pesth par plusieurs représentations théâtrales. Diverses sociétés ont tenu des meetings et des milliers d'individus ont paradé en procession par les rues. Les mêmes manifestations se sont produites en d'autres villes.

Arrivage.

Londres, 26 août—La corvette des Etats-Unis *Enterprise*, est entrée à Plymouth. Elle y attendra l'arrivée du steamer des Etats-Unis *Dolphin*, partant de Gibraltar, et tous deux se rendront en Irlande.

Grèves.

Londres, 26 août—Les grèves se multiplient à Londres surtout parmi les employés des docks. De là une presque suspension dans les affaires du port.

Crète et Turquie.

Constantinople, 26 août—Deux officiers du génie ont été envoyés en Crète, avec mission d'en inspecter les fortifications, dans le but de les mieux mettre à l'abri de toute attaque, en cas d'insurrection.

Condamnation.

Dublin, 26 août.—Le procès, à Clonakilty, de MM. Wm O'Brien et James Gilhooly, membres du Parlement, comté de Cork, qui étaient accusés d'avoir provoqué un meeting Nationaliste, interdit par le gouvernement, s'est terminé aujourd'hui par un verdict de culpabilité.

M. O'Brien a été condamné à deux mois de prison, et M. Gilhooly à six semaines.

"A l'expiration de leur peine ils devront fournir un cautionnement, répondant de leur respect de la paix publique durant six mois. Au cas où ils ne fourniraient pas le dit cautionnement, leur détention serait prolongée de deux mois. (Vive la liberté et *vive Britannia!*)

M. O'Brien a refusé de faire appel. M. Gilhooly qui, lui, en appelle à été libéré sous cautionnement.

[illegible]

Londres, 26 août—Un violent choc de tremblement de terre a été ressenti [illegible] [illegible] l'époque de la [illegible]. Il a causé de sérieux dommages dans plusieurs villes.

D'Italie en Italie.

Londres, 26 août—Mlle Beaumont, américaine, a fait aujourd'hui, à Bridlington, une heureuse descente de ballon en parachute.

A Panama.

Panama, 25 août—Sur l'isthme plus d'autre sujet de conversation que celui-ci : Les Commissaires français feront-ils un rapport favorable? Les travaux seront-ils repris?

En attendant, les affaires sont presqu'au calme plat et les départs des nouveaux immigrants se multiplient.

Tout le long de la ligne du Canal c'est comme le désert qui se fait. Par suite de la diminution des voyageurs et du trafic, les trains du chemin de fer de Panama ne s'arrêtent plus à certaines stations, qui autrefois furent les centres d'une activité dévorante.

Un américain, du nom de Johnston et un anglais, de la Jamaïque, portant le même nom, se sont noyés récemment dans la rivière Chagres. Il étaient à la recherche de terrain aurifère et leur canot a chaviré.

CHINE.

Le débordement du Fleuve Jaune.

San Francisco, 25 août—Le steamer *Oceanic* est arrivé aujourd'hui de Hong Kong et Yokohama, avec des nouvelles jusqu'au 10 août. Il porte d'autres détails sur la rupture des digues du fleuve Jaune, dans la province de Shantung, le 23 juillet. La destruction s'est considérablement répandue.

La rupture a plus de 2,000 pieds de long, à travers lesquels se précipite un puissant courant. Il en est résulté que la région environnante a été dans sa très grande partie inondée à une profondeur de douze pieds. Des maisons ont été emportées en grand nombre. Un télégramme de Chefoo porte que le nombre des noyés est trop considérable pour qu'on puisse les compter. Déjà dix districts sont submergés, et l'on craint qu'il n'en soit ainsi pour beaucoup d'autres dans les terres inférieures.

Les derniers avis relatifs au tremblement de terre qui a eu lieu à Kamamoto, sont du 28 juillet. Ils portent à dix-huit le nombre des tués, et à dix-neuf celui des blessés. Cinquante-deux résidences détruites.

Un rapport du 30 juillet dit que cinquante-trois chocs de tremblement de terre ont été ressentis et que les secousses continuaient. Les habitants, effrayés d'occuper leurs demeures, dormaient en plein air.

On a ressenti les mêmes convulsions dans la province de Clukesgo. On parle d'un grand nombre de victimes, mais on n'a reçu encore aucun détail.

La *Gazette du Japon* publie qu'une révolte a eu lieu à Manille, sur la barque américaine *Fanny Clara*, le 21 juillet.

L'équipage a forcé le capitaine à se renfermer dans sa cabine; et un autre officier a dû, pour sauver sa vie, se jeter par dessus bord et gagner, à la nage, un navire espagnol mouillé tout près.

Les révoltés ont mis le feu au bâtiment; mais, à l'arrivée d'un secours venu de la canonnière *El Cano*, ils se sont rendus et ont été remis entre les mains du consul des Etats-Unis, qui se chargera de les livrer à la justice. On a pu éteindre les flammes avant que de sérieux ravages eussent eu lieu.

WASHINGTON.

Taxe sur le tabac.

Washington, 26 août—Il se produit ici un mouvement sérieux, dont l'objet est d'obtenir le rappel absolu de la taxe sur le tabac. On a envoyé à tous les membres intéressés une circulaire, les requérant de ne consentir à aucun compromis de caucus.

Arrestation.

Washington, 26 août.—M. Rathbone, inspecteur en chef des Postes, a reçu un télégramme lui annonçant l'arrestation, à Wiscoy, Minnesota, de S. Clark, qui s'est servi de la poste pour opérations frauduleuses.

M. F. Douglas.

Washington, 26 août—M. F. Douglas, nommé ministre des Etats-Unis à Haïti, a rendu visite, ce matin, au Secrétaire Wharton, afin de discuter la situation. Il a annoncé qu'il était prêt à se rendre à son poste; mais M. Wharton lui a répondu que le gouvernement n'avait pas encore pris toutes ses dispositions à cet égard. Ainsi que cela a déjà été noté, la difficulté gît dans ce fait que le gouvernement d'Haïti n'a pas encore assez de stabilité pour que le Département d'Etat accrédite là-bas son représentant.

Ordination.

Woodstock, Maryland, 26 août—Hier, au Collège du Sacré-Cœur, a eu lieu l'ordination d'un certain nombre de prêtres, appartenant à diverses parties des Etats-Unis.

Hier aussi, le Cardinal Gibbons a officié à l'occasion de la dédicace de l'Eglise St-Alphonse Rodrigues.

Noyé.

Frankfort, Michigan, 26 août—Clarence Young, un enfant de 14 ans, s'est noyé en prenant un bain dans le lac Herring, à cinq milles d'ici, avec cinq de ses camarades. Il était arrivé ici, de Manistee, samedi, avec l'excursion d'un "Sunday School," et, par malheur, le bateau sur lequel ils avaient pris passage, pour revenir, repartit sans les attendre. Ils se décidèrent alors à retourner à Manistee, à pied, une distance de trente milles, en suivant les bords du lac. La nuit du samedi ils campaient au lac Herring.

Or hier, pendant que le jeune Clarence se baignait, il fut saisi de crampes et disparut. Ses camarades, consternés, se rendirent en courant à la station de sauvetage de Frankfort. Le capitaine Brice se mit aussitôt en route sur un bateau de sauvetage, et, après d'actives recherches, parvint à repêcher le corps du pauvre enfant. Le public est indigné contre ce capitaine de bateau qui a ainsi abandonné ces enfants.

Session extraordinaire.

Augusta, Maine, 26 août—Au cours d'une conversation relative à la question des saisies sur la mer Behring, le sénateur des Etats-Unis, M. W. P. Frye, a exprimé l'opinion que cette affaire serait réglée pacifiquement, diplomatiquement.

Il n'a pas de doute qu'une session extraordinaire du Congrès sera appelée vers le 20 octobre.

"Je ne le crois cependant nullement nécessaire, a-t-il dit. Il sera difficile, au sein de la prochaine Chambre, d'aboutir à aucune législation importante.

"Les Démocrates se montreront disposés à tout faire pour obstruer les débats; et ils auront le pouvoir d'empêcher toute modification au règlement de la dite Chambre, si bon leur semble. La majorité elle-même ne s'empressera pas d'effectuer les changements projetés, car elle peut, d'un moment à l'autre, devenir minorité. Dans cette législation importante il faut, évidemment, inclure le tarif."

D'autre part, une dépêche de Washington annonce que le membre de la Chambre (Indiana), M. Owen, qui vient d'avoir une conférence avec le Président des Etats-Unis, a déclaré que M. Harrison appellera certainement une session extraordinaire du Congrès le 21 octobre.

Nouvelle politique.

Deer Park, Maryland, 26 août—Un représentant de la Presse Associée a eu, ce soir, une entrevue avec le Président Harrison, qui a déclaré n'avoir dit à personne qu'il convoquerait le Congrès en session extraordinaire. Il est vrai qu'il a, en cela, discuté le pour et le contre avec divers personnages, mais rien de déterminé.

L'Exposition de 1892.

New York, 26 août—Le comité chargé de choisir un emplacement, s'en occupe activement; mais il a tout d'abord et formellement exclu, comme site, le Central Park de New-York. M. Charles A. Dana préside ce comité. M. Charles L. Edward Morton propose d'élever les bâtisses sur pilotis, au sud-ouest de l'Ile de la Liberté, parage d'eau peu profonde. Le Comité a favorablement accueilli le projet, dont la réalisation ne serait pas aussi coûteuse que nombre d'autres peut-être.

Détournement de fonds.

Cincinnati, 26 août—Une dépêche de Mount Gilead, Ohio, dit au sujet de la fermeture de First National Bank, qu'on suppose que le caissier de celle-ci, M. Robert P. Holliday, a détourné une somme d'environ $25,000. Les uns affirment qu'il est à Cleveland; d'autres, au Canada.

Il avait toujours joui d'une confiance entière; mais, ces dernières années, il avait fait de nombreuses spéculations dans les blés et les huiles, en se servant des fonds de la banque, et, quand arriva l'examen des livres, il suppléait aux comptes ainsi disparus par des effets contrefaits. Cette multiplicité de billets appela l'attention et on reconnut bientôt qu'ils portaient de fausses signatures.

Vol de grand chemin.

Marquette, Michigan, 26 août—Le stage faisant le service entre la station [illegible] et Bessemer a été attaqué, ce matin, par deux bandits et les passagers dépouillés. Deux hommes ont été atteints de coups de feu; l'un mortellement. Pas d'autres détails jusqu'ici.

Une nouvelle dépêche nous apprend qu'un seul homme a arrêté le stage, en pointant deux pistolets sur le cocher et les quatre passagers, et en leur donnant l'ordre de lui remettre toutes leurs valeurs. L'un des passagers a voulu faire résistance et a tiré un pistolet, mais une balle du bandit l'a atteint auparavant.

M. D. Maskerachi, teneur de livres du First National Bank de Minneapolis, est celui qui, le premier, a été touché; deux balles l'ont frappé, l'une en plein visage, l'autre à une jambe.

Un autre passager, M. A. G. Flecenbain, de l'Illinois, a été mortellement blessé et est tombé sur la route, où il a été abandonné par le conducteur du stage, dont les chevaux ont été lancés à fond de train.

Le bandit s'est alors avancé pour l'achever, cependant il ne l'a pas fait et s'est contenté de lui enlever $3700. Ce n'est qu'au bout de trois heures qu'on a relevé le malheureux, dont l'état est désespéré. On a peu d'espoir de sauver M. Maskerachi.

Mort d'un journaliste.

Chicago, 25 août—M. Frank S. Blain, collaborateur du *Inter-Ocean*, de Chicago, est mort hier, ici en sa résidence.

Vacances présidentielles.

A notre sens les télégrammes dont on nous gratifie à l'endroit des pérégrinations de M. Harrison, Président des Etats-Unis, ne sont point d'un intérêt palpitant, et nous avouons que, pour notre part, il nous importe assez peu de savoir où M. Harrison pêche, où et quand il fait ses dévotions religieuses (après ses dévotions politiques) etc., etc. Mais enfin il en est que ces détails enchantent; donc nous reproduisons cette dépêche de

Deer Park, Maryland, 25 août—Presque tous les sièges de la petite Chapelle —160— étaient occupés, quand le président Harrison, M. et Mme McKee s'y sont rendus ce matin. Le président a fait, cette après-midi, une longue promenade sur la montagne (heureuse montagne, heureux président!). Il demeurera jusqu'au 9 septembre; il consacrera une partie de son temps à la rédaction de sa lettre (?) qu'il doit publier sous peu.

—On prête à M. Harrison l'intention de nommer des démocrates, pour représenter les Etats Unis au Congrès des trois Amériques.

—L'ex-sénateur Davis nie absolument avoir aucune connaissance de sa nomination comme délégué; il laisse même entendre qu'il s'en soucie fort médiocrement.

Après l'assassinat, l'assassinat.

Une dépêche annonce que M. Jake Kilrain, ramené à Purvis, Mississipi, sous la conduite du député shérif Childs, a comparu devant le juge de district de la localité, qui a fixé à $2,000 le montant de son cautionnement.

Il paraît que, lui aussi, est d'une insatiable ferveur; on nous annonce qu'il s'est entouré de quinze livres. (Allons tant mieux! Il est encore de beaux jours pour les ignominies du ring!)

Haïti.

New York, 26 août—Une dépêche spéciale, adressée de Washington au *New York World*, dit :

La situation à Haïti ne laisse pas de se compliquer, par suite de faux rapports mis en circulation depuis la venue de la dépêche du vice-amiral Gerhardi, annonçant l'abdication de Légitime. Une feuille de Washington ce fait, ce matin, l'écho du bruit répandu que le Président Harrison s'est décidé à révoquer la nomination de M. Frederick Douglas, comme ministre à Haïti, et à lui substituer un blanc, acceptable à la fois d'Hippolyte maintenant au pouvoir.

On dit que cette faction étant composée de pure nègres, les conquérants répugneraient à recevoir un homme de couleur en qualité de représentant des Etats-Unis.

"Le facon dont le ministre actuel, M. Thompson a été traité dans l'incident de la saisie du *Haytian Republic*, indique qu'il est indispensable qu'un blanc nous représente près de la République Noire. On dit que ces considérations ont été présentées au Président et à son Cabinet.

Néanmoins les fonctionnaires du Département d'Etat n'accordent pas le moindre poids à ces rapports. Un officier éminent disait ce soir :

"Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune protestation n'a été reçue au Département, ni d'Haïti, ni d'aucun intéressé. Il est même absurde de prétendre qu'Hyppolyte a envoyé semblable protestation. Il n'y a que quelques heures qu'il est en possession de Port-au-Prince, et le temps ne lui a pas été donné de s'occuper de la race à laquelle peut appartenir un ministre des Etats-Unis.

On doit vraisemblablement attribuer cette rumeur à quelque personnage qui convoite la place de M. Douglas. Malgré le mauvais climat d'Haïti, malgré d'autres désavantages, le poste n'est pas aussi à dédaigner que d'aucuns le disent. Le traitement s'en élève à $5,000 et les rapports avec le corps diplomatique sont là-bas fort agréables.

—Il est peu probable que M. Douglas soit envoyé à son poste immédiatement. Son départ ne peut guère avoir lieu avant qu'Hippolyte ait demandé aux Etats-Unis de reconnaître son gouvernement. La chose est plus que probable. M. Douglas demeurera ici jusqu'à ce qu'il puisse être accrédité régulièrement auprès d'un gouvernement quelconque d'Haïti.

—Un reporter a rendu visite aujourd'hui à M. Douglas, qui ne sait rien, lui-même, des prochaines instructions qu'il recevra.

"Le Département d'Etat, a-t-il dit, n'a pas encore reçu l'avis officiel de l'abdication de Légitime. Je visiterai ce Département demain et j'y apprendrai sans doute la date à laquelle je devrai partir pour rejoindre mon poste.

"Je suis heureux d'apprendre que les troubles qui régnaient dans l'île semblent être terminés. Je ne suis pas, d'ailleurs, dans une position qui me permette de discuter la question."

M. Douglas ignorait complètement qu'il eût été question d'aucune protestation contre sa nomination.

Affaire Terry-Nagle.

San Francisco, 26 août.—On dit que le juge Sawyer doute beaucoup que les cours fédérales aient droit d'intervention dans l'affaire Nagle, et que celui-ci devra retourner à Stockton pour y subir son jugement devant une cour de l'Etat.

Plusieurs amis de Nagle affirment que, s'il reparaît à Stockton, les partisans de feu le juge Terry le lyncheront. Cependant personne ne semble partager cette opinion.

Le sentiment public est quelque peu hostile au juge Field, à cause des attaques dirigées par celui-ci contre Mme Sara Althea (veuve du juge Terry), et parce qu'il s'est manifestement servi de l'autorité fédérale pour protéger Nagle.

Vagabonds en vente.

Kansas City, Missouri, 27 août—Une dépêche spéciale de Moberly, Missouri, au *Journal*, dit : Quatre vagabonds, accusés ici pour vagabondage, ont été vendus aujourd'hui à Sencha, sur les degrés même de la Cour de justice.

La vente avait été annoncée conformément à la loi et il y avait là une foule considérable. Peu d'enthousiasme dans les enchères cependant (Nous le croyons sans peine). Deux de ces gaillards ont été adjugés à un fermier, $2 par tête, et un autre cinquante-quinze cents (Humiliant pour notre espèce). Le quatrième n'a pas trouvé d'acquéreur, et on l'a confiné à nouveau dans la geôle de l'endroit, en attendant sans doute qu'il monte en valeur sur le marché. Les trois adjugés devront servir leurs maîtres pendant quatre mois.

(On va bien dans le Missouri; qu'en pensez vous? Qui diable aurait prévu la chose, aux Etats-Unis, en l'an de grâce et de liberté 1889!)

Ah! disait l'autre jour, un bon bourgeois du Marais, si ma pauvre femme n'était pas morte, nous célébrerions aujourd'hui nos noces d'or.

—Vous l'avez perdue l'année dernière?

—Oh! non. Il y a quarante-neuf ans.

Un mot d'enfant :

—Voyons, Jeanne, pourquoi es-tu toujours méchante ?

—C'est qu'il faut se donner beaucoup de mal pour être sage, tandis que je peux être méchante sans m'appliquer!

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to increase their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3.

Weekly (8 double pages) published every Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, three months [illegible].

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1888.
125 E. 24th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co, Lowell, Mass.

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Après toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphtérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine.

A vous fidèlement,
C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:00 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 4 Coast	[illegible]	No 6 Coast	[illegible]
No 1 Fast Mail	7:00 pm	No 2 Lim. Ex.	[illegible]
No 7, Exc. di-manche	8:05 pm	No 8, Exc. di-manche	7:50 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	[illegible]
No 3 Chic. and N. O. Lim.	7:30 am	No 4 St. Louis and Chic. Ex.	[illegible]
No 5, Exc. di-manche	8:45 pm	No 6, Exc. di-manche	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	[illegible]
No 54 R. R. Local	10:25 am	No 53 R. R. Local	[illegible]

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:00 am	No 2 Limited	[illegible]
No 3 Fast Ex.	[illegible]	No 6 Fast Ex.	7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

[illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

[illegible]

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.

[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 27 AOUT 1889.

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bayou Goula—WEBSTER, à 12 m
Bas du fleuve—EXPERIMENT, à 2 p m
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 a m
St-Louis—FORT EADS et barges, à 12 m

MERCREDI, 28 AOUT 1889.

Ouachita Rivière—E HANNA BLANKE, à 5 p m
Grand Lake—WARREN, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Pointe Coupée—MARY E. COMEAUX, à 11 a m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 12 a m

Fleuve et rivières.

Louisville, 26 août—La rivière baisse—[illegible] pieds [illegible] pouces dans le canal. Temps couvert et chaud.

Cincinnati, 26 août—La rivière a 5 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 26 août, 6 p m.—Vent du sud. Arrivés, l'Anis m, steamship El Mar, capitaine Hawthorn, de New York; à 10:40 a m, steamship Breakwater, capitaine Clark, de Puerto Cortez, via Belize, Hond.; goélette W W Hungerford, capitaine Eaton, de Aransas Cay. Pas de départs.

Marchés.

Paris, 26 août—Les rentes 3 pour cent 86 francs 75c.

Havane, 26 août—Or espagnol 240 à 240 1⁄2. Change—calme. Sucre calme.

Havane, 26 août—Or espagnol 240 1⁄2 à 240. Change faible.

Havane, 26 août—Sucre—Les seules ventes cette semaine étaient de 1000 sacs; les cotes sont nominales.

[illegible]

New-York, 26 août—Coton ferme. Middling Uplands 11 1⁄8. Middling Orleans 11 [illegible]. Ventes 478 balles.

Futures stables à l'ouverture. Livraison en août 10.81; septembre 10.44; octobre 10.11; novembre 9.95; décembre 9.93; janvier 9.91; février 9.97; mars 10.03; avril 10.10; mai 10.16; juin 10.[illegible].

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 26 AOUT 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Santa Greya, Hagan, Rotterdam via Newport News.
Goélette Jos F Machese, Keller, Puerto Cortez.
Steamship (ang) Venezuelan, Highton, Liverpool.
Steamship (ang) Southgate, Rosendale, Cork, via Newport News.

ARRIVES.

Steamship El Mar, Hawthorn, New York.
Steamship (ang) Simon, McFarlane, Port Limon.
Steamship (ang) Breakwater, Clark, Puerto Cortez, via Belize.

A LA QUARANTAINE.

Goélette W W Hungerford, Eaton, Aransas Cay.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara.
Experiment, Fleming, Pilot Town.
Alice Lalande, Blanchard, Laurel Valley.
Towboat Fort Eads, Davis, St Louis, avec 8 barges.

EXPORTATIONS.

ROTTERDAM, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Santa Greya—106,000 boisseaux maïs en grenier 2000 sacs à grain.

PUERTO CORTEZ—par goélette Jos F Machese—[illegible] pieds bois de charpente [illegible].

LIVERPOOL—par steamship Venezuelan—[illegible] balles coton 30,000 boisseaux blé en grenier 6000 douves et marchandises en transit.

CORK, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Southgate—30,000 boisseaux blé en grenier 40,000 boisseaux maïs en grenier 3000 sacs à grain.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Simon—14,000 régimes bananes J L Phipps & Co.

PUERTO CORTEZ VIA BELIZE—par steamship Breakwater—15,000 régimes figues bananes 20,000 bananes 3 barils oranges 3 barils limons Machese, Hess.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K. Bell—[illegible] balles coton (nouveau) [illegible] barils coton [illegible] et fret assorti.

PILOT TOWN—par steamer Experiment—[illegible] sacs riz brut et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Alice Lalande—[illegible] sacs riz brut et fret assorti.

ST LOUIS—par towboat Fort Eads et barges—[illegible] boisseaux blé en grenier [illegible] boisseaux maïs en grenier.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible] balles coton 25 barils riz [illegible].

[illegible] balles coton 115 barils mélasse 504 sacs riz brut 860 sacs sel et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—36 balles coton 30 boucauts tabac 1106 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—16 balles coton 125 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—[illegible] balles coton 98 boucauts tabac et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—[illegible] balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 26 août 1889.

A J. B. Dufort, Agent.

Le steamship français La Gascogne a passé en vue de Fire Island, à 8 a m—arrivant.

C. C. WEST

New-York, 26 août 1889.

A J. B. Dufort, Agent.

Le steamship français La Champagne est arrivé au Havre hier matin.

A. FORGET.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Arrivées
Andean	Liverpool	1er dist. 26
Californian	Liverpool	1er dist. 22
City of Dallas	Bahia	1er dist. 22
El Monte	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
European	Brême et Londres	4e dist. 25
Hutchinson	Havre	Alger
Havre	Havre	4e dist. 13
Jos Oteri, Jr	Trujillo	1er dist. 12
Mariner	Liverpool	3e dist. 15
S Oteri	Trujillo	1er dist. 14
Santa Greya	[illegible]	Elevateur
Southgate	Cork	rue de
Venezuelan	Liverpool	1er dist. 26
Whitney	Laid up	Alger

NAVIRES.

America	Oporto	1er dist. 26

BARQUES.

D H Watson	Brême	1er dist. 27
Esperanza	Barcelone	1er dist. 27
Marcelle	En détresse	3e dist. 24

BRICKS.

Aliénor		3e dist. 26
Pablito	En détresse	3e dist. 26

GOELETTES.

Jos F Machese	Utila	3e dist. 12
Hattie T. Campbell		1er dist. 14
Santo Oteri		1er dist. 13

Liste des navires partis pour ou Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Halsey ... parti 17 août
Steamship El Mar, Hawthorn ... parti 20 août
Steamship Chalmette, Perry ... parti 24 août
Steamship Knickerbocker, Kemble ... parti 24 août
Steamship Morgan, Grayston ... parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Venezuelan, Highton ... parti 22 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander ... parti 4 juil
Steamship Texas, King ... parti 20 juillet
Steamship Navigator, Woodcock ... parti 16 juil
Steamship Professor, Keller ... parti 27 juillet
Steamship Darien, Watson ... parti 1er août
Steamship Wm Cliff, Winder ... parti 2 août
Steamship Jamaican, Edwards ... parti 10 août
Steamship Mariner, Black ... parti 20 juillet
Steamship Vesta, Carbishley ... parti 12 août
Steamship West Indian, Berbe ... parti 15 août
Steamship Governor, Valliant ... parti 15 août
Steamship Architect, Bend ... parti 17 août

LONDRES.

Steamship Federation, Pinkham ... parti 20 août

ANVERS.

Steamship Marsella, Mollitor ... parti 23 août

HAVRE.

Steamship Marsella, Mollitor ... parti 16 août

COLON.

Steamship Bernard Hall, Alexander ... parti 30 juill

HAMBOURG.

Navire Stephen Roberts ... parti 12 juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Leondi ... en char. 8 août
Brick Armando, Soares ... parti 26 juillet

LE CHLORO-NAPTHOLEUM est sans contredit le meilleur désinfectant du monde. 7 juil—3 m.

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.," insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. Le seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondée [illegible] de N. S. Williams, pour $50,506 82. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été [illegible] l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende jusqu'à ce que l'Association dans les affaires [illegible].

Les créanciers dont on [illegible] [illegible] ne sont pas [illegible] les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre au rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

José Barbo Jr. vs. Veuve John F. Welch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,474.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Chartres [illegible], Royale [illegible] et Presse, mesurant, mesure américaine, soixante-dix-neuf pieds (79) de face à la rue St-Ferdinand sur cent vingt pieds (120) de profondeur.

2° Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant vingt-six (26) pieds, mesure américaine, de face à la rue Dumaine sur soixante pieds (60) de profondeur (mesure française), ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 juillet—31—8 13 16 26 31 août

PAR Ben Onorato, encanteur, samedi, 7 septembre 1889, à midi, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles—Propriété située, 3me district, Promenade Carondelet, entre Rampart et Dauphine. Voir plans à la Bourse. Conditions comptant. 24 août—24 31—7 sept

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix

Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.

Coin des rues Peters et Pauline—Grands hangars.

Rue Pauline, entre Peters et Chartres.

Rue des Remparts, entre Désiré et Piété—Terrain vague.

Succession de Henri Bitters.

No 5,391—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1⁄2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Theo. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, daté du 15 août 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, carré d'îlet borné par les rues Peters, Chartres, Pauline et Jeannet, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Pauline, sur 119 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade rue Pauline. Le terrain No 1 forme le coin des rues Peters et Pauline, et les améliorations comprennent une vaste bâtisse.

2° Un terrain dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété précédemment citée, désigné par le No 3, mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Peters, sur 120 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré d'îlet que les propriétés précédemment décrites, désigné par le No 11, mesurant 32 pieds de façade rue Pauline, sur 118 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur et de façade rue Chartres, desquelles deux rues il forme le coin. Les améliorations comprennent un joli cottage avec 3 chambres, cuisine et citerne.

4° Un terrain dans le même district et carré d'îlet que les trois propriétés précédemment décrites, désigné par le No 12, mesurant 32 pieds de façade rue Pauline, sur 118 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un hangar, une citerne en fer. Les quatre propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après un plan de D. S. Hughes, architecte, daté le ——— 1889.

5° Un terrain situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de façade rue des Remparts, 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière sur 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions—Pour la propriété cinquièmement décrite, comptant; pour les autres de 1 à 4 inclusivement (1⁄3) un tiers comptant; le reste à un an par un billet à l'ordre de l'acquéreur, portant sept pour cent par an, l'intérêt datant du moment de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur fera assurer la propriété pour le montant des billets fournis et transférera la police au détenteur du billet. L'acte de vente devant renfermer la clause de non aliénation et la vente sans évaluation. Cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles devront être contenues dans les actes de vente.

Les actes de vente pardevant A. Doussan, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 août—24 31—7 14 21 28 sept

Propriété améliorée de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Française—Maison double à deux étages.

Succession de Frederick Gast.

No 26,546—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1⁄2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, [illegible] daté du 6 août 1889 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumant les taxes de 1889 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gorley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 août—16 17 24 31—sept 7 14

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St Tammany.

Meubles, etc.

Succession de G. B. Sharbeno.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, en date du 12 août 1889, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Une certaine portion de terre, divisée en 14 lots, dans l'îlet No 25 dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St-Tammany, Louisiane. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison [illegible].

Aussi, à la même heure et au même endroit, il sera vendu un lot de meubles, de batterie de cuisine, etc., d'après inventaire [illegible].

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas Rolle, notaire.

16 août—16 24 31 sept 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Second District.

Succession de Joséphine Poeté, veuve de Pierre A. Dupré.

No 27,280—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 27 juillet 1889, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Johnson, Galvez et Orléans, désigné par le No 8 et mesurant, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 77 pieds 5 pouces et 2 lignes du côté vers la rue Galvez, et 77 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne vers la rue Johnson. Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 306 et 306 1⁄2 de la rue Ste-Anne.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec billets garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat et les clauses usuelles de garantie. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles Rolle, notaire.

31 juil—31—8 10 17 24 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un café, comprenant magnifique buvette, comptoirs et installations, grand assortiment de vins, liqueurs, etc.; privilège du bail, comptes ouverts, etc.

Succession de G. B. Sharbeno.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—Le MARDI, 27 août 1889, à 11 heures A. M., au café coin des rues Peters et Ursulines, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, absent sur un congé, daté le 12 août 1889, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Tout le contenu du dit café, le privilège du bail du dit local, comptes ouverts, etc.

Conditions—Comptant.

16 août—16 18 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Les bâtisses en bois, à double corps de logis, et écuries, coin des rues Magazine et Philip.

Succession de August Fleckinger et au [illegible].

No 26,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Le SAMEDI, 21 sept 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 26 juillet 1889, il sera vendu à l'enchère publique :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Philip, Jackson et Camp, formant l'encoignure des rues Magazine et Philip, et mesurant, mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 1⁄2 lignes de face à la rue des Magazine, sur une profondeur et façade rue Philip de 130 pieds. Les améliorations comprennent la grande maison en bois à double corps de logis, cuisine en bois et écuries, coin des rues Magazine et Philip.

Le coin est occupé depuis des années par l'établissement populaire d'entrepreneur de pompes funèbres, A. Leitz, Jr., et l'autre côté par le Dr. Grundmann.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit, garantie par des billets portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement final, garantis par privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses de garantie d'assurance, frais d'avocat, etc. L'acquéreur paiera en sus du prix les taxes dues et exigibles en 1889.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Numa Augustin, notaire.

20 juil—20—10 17 24 31 août.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 27 août 1889, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

27 août—1

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures, No 63 rue Royale.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonniers, etc.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,888—Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MARDI, 3 septembre 1889, à 11 heures A. M., au local No 63 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente des marchandises ci-dessus mentionnées, en lots au gré des acquéreurs. Le tout d'après inventaire enliassé.

Conditions—Comptant avant livraison.

22 août—22 25—sept 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la manufacture de souliers No 35 rue Bienville.

Consistant en machine pour la confection de souliers, cuirs, empeignes, Etc., etc.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,888.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 4 septembre 1889, à dix heures et demie du matin, au local No 35 rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, il sera procédé à la vente de la propriété ci-dessus mentionnée en lots au gré des acquéreurs.

Le tout par inventaire enliassé.

Conditions—Comptant avant livraison.

22 août—22 25—1 2 3 4 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures coin Poydras et St-Charles.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonniers, etc., aussi un cheval, charrette et harnais.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 27,888.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—LUNDI, 2 septembre 1889, à 10 heures et demie A. M., au local coin Poydras et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente des marchandises ci-dessus mentionnées en lots au gré des acquéreurs. Le tout d'après l'inventaire enliassé.

Conditions—Comptant avant livraison.

22 août—22 25—1 2 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable située dans le premier district, rue Perdido, entre Dryades et Remparts. Vente à l'encan, à des conditions faciles, dans l'affaire de

Joseph Wehner vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 26,369.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge également de la dite Cour, Division D, actuellement en congé, daté du 24 juillet 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, droit, passages, servitudes, privilèges et avantages, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Perdido, Gravier et Remparts, désigné par le No 5 sur un plan de Theodore [illegible], architecte, daté [illegible], mesurant 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit payable en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant intérêt à 8 pour cent par an, et la propriété à garantie par [illegible] vendeur et hypothèque spéciale [illegible]. L'acquéreur paiera à l'acte de vente les taxes de 1889. L'acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 juil—27—3 10 17 24 31 août.

Propriété désirable dans le Premier District, No 41 rue Johnson, entre les rues Palmyre et Gasquet.

Dans l'affaire de F. Basmeh vs ses Créanciers—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E," No 26,351.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—Le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, d'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté le 27 juillet 1889, il sera vendu, savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient, et servitudes, privilèges et avantages, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Palmyre, Gasquet et Galvez, désigné par le No [illegible] d'un plan [illegible] par C. A. Hedin, daté le 21 novembre 1851, mesurant 25 pieds et 2 lignes de façade à la rue Johnson sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. Kirschner, notaire public aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt en argent, de 10 pour cent, sera requis sur les lieux pour lier la vente.

31 juil—31—août 3 10 17 24 31

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple à un étage couvert en ardoises.

No 346 rue Prieur, Troisième District.

Succession Veuve J. B. Lavigne.

Pour du Comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELY.—Albert Brignoni, encanteur—Bureau, 38 et 40 rue Royale—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 20 août 1889, dossier 27,564, pour le compte de la succession de veuve J. B. Lavigne, décédée, la propriété ci-après décrite sera vendue à l'encan :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges, et appartenant en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Orange, et mesurant au plat anglais 18 pieds 11 pouces de façade rue Prieur sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple d'un étage de 2 chambres, pièces et cuisine attenante à la maison principale et galerie, une bonne citerne, couvert d'ardoises, et portant le numéro municipal 346.

Conditions—Comptant au passant les titres, 10 pour cent de dépôt par l'acquéreur au moment de l'adjudication et le paiement des taxes dues pour l'année 1889.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 août—24 31—7 14 21 28 sept

PAR HONY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence de choix pour famille, No 428 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie—Dans l'affaire de Hugh W. Brown vs. Lawrence Watt Brown et als.

No 26,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Vente en partage.

PAR HONY & O'CONNOR—Nicholas J. Hony, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 juillet 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir :

La maison de résidence, à deux étages, 428 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles Euterpe et Polymnie. Le terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue Carondelet, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur. La maison convient à une nombreuse famille; elle est située dans un quartier paisible et bien habité, à proximité de tous lieux publics d'utilité et des lignes de chemin de fer.

Conditions de la vente—Un tiers en dessus du prix d'adjudication comptant, au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur en deux coupures, portant intérêt au taux de 7 pour cent l'an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale; les bâtisses devront être assurées pour le montant des dits billets; et l'acte de vente devra renfermer la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de sécurité et conditions.

L'acquéreur en sus des acquéreurs assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1889, et déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente sera fait aux frais des acquéreurs, pardevant Cha. G. Andry, notaire.

4 août—4, 11, 18, 25—1, 7 sept.

Collège d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines.

Rentrée des classes le 1er septembre 1889.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $12.50. Elève du jour, par mois, de $3 à $6. Pour plus amples informations s'adresser à W. R. Rodney, Directeur.

15 août—Jeu [illegible]